

Mairie de Félines

BULLETIN MUNICIPAL

« LE FELINOIS »

JUILLET 2025



LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous transmettre ce bulletin qui nous permet de vous rappeler nos engagements budgétaires et de porter à votre connaissance les investissements prévus sur l'année 2025. Vous trouverez également l'ensemble des animations et activités estivales organisées par nos différentes associations.

Comme vous pourrez le constater, notre budget d'investissement prévoit encore d'importants travaux cette année avec la réfection des rues du village d'Auffour pour un montant de 150 000€ mais aussi la rénovation des menuiseries extérieures de la maison du bourg qui accueille deux logements et le bureau administratif du pôle forêt filière bois de la Communauté d'Agglomération du Puy en Velay pour un montant d'environ 50 000€. Nous avons également remboursé le dernier emprunt court terme pour le couvent de 400 000€. En parallèle nous en avons contracté un nouveau car nous sommes toujours en attente des subventions non versées octroyées pour l'ancien couvent et nous devons provisionner les futurs travaux sachant que les subventions, obtenues pour Auffour et pour les menuiseries de la maison dans le bourg, ne seront versées qu'à la réception des travaux.

Concernant notre budget de fonctionnement, l'excédent de l'année a permis de couvrir le déficit de la section d'investissement et nous apportons une grande rigueur pour la maîtrise des charges et des dépenses sachant que nous avons décidé une nouvelle fois et cela depuis 1995 de ne pas augmenter la fiscalité. Nos dotations de l'état continuent hélas à baisser ce qui nous contraint pour les investissements futurs.

Parmi les autres dossiers en cours, nous travaillerons sur l'étude de faisabilité de la maison PONTES-TOISSANDIER commandée auprès de la SPL du Velay et de Mme MARGOT architecte avec qui nous avons collaboré pour les travaux de l'ancien couvent. Nous souhaitons connaître d'ici la fin de l'année les différents scénaris afin de convenir des futurs aménagements à prévoir pour les prochaines années. Enfin comme à l'accoutumée, des travaux d'entretien de voirie et de bâtiment seront réalisés selon les besoins nécessaires.

Nous avons le plaisir de vous communiquer les manifestations et animations qui se dérouleront sur la saison estivale. Nous remercions d'ores et déjà l'ensemble des associations qui œuvrent pour l'animation de Félines et tout particulièrement les bénévoles pour leur dévouement car sans eux rien ne serait possible. Cette année une nouveauté se produira à Félines avec la venue de l'association du Festival de la Chaise-Dieu. En effet le vendredi 29 août à 18h un concert de musique classique gratuit se produira dans notre église.

Nous aurons comme chaque année nos deux fêtes traditionnelles en juillet et en septembre. Pour information Monseigneur Yves Baumgarten visitera notre commune le 28 septembre prochain et à cette occasion il célébrera une messe à 10h dans l'église de Félines. Enfin, suite à un changement de notre système informatique, vous trouverez ci-dessous trois nouvelles adresses mail pour joindre la mairie à compter du 1^{er} juillet 2025.

Désormais nous vous souhaitons une belle lecture de ce bulletin et de passer un bel été à Félines.

NOUVEAU

Le Maire,
Philippe MEYZONET

À partir du 1^{er} juillet 2025, trois nouvelles adresses mail pour joindre la Mairie :

Pour tous les documents administratifs, veuillez envoyer vos demandes au secretariat43@mairie-felines.fr

Pour tous les documents d'urbanisme, veuillez envoyer vos demandes au urbanisme43@mairie-felines.fr

Pour tous les documents comptables, veuillez envoyer vos demandes au comptabilite43@mairie-felines.fr

SOMMAIRE

La Vie Municipale

Le mot du maire	2
L'état civil 2024	3
Le budget primitif 2025	4
La cérémonie des vœux	8
La Chasse aux œufs	10
Commémoration du 8 mai	11
Les travaux dans le village d'Auffour	13
Les menuiseries de la maison du Bourg	13

Les activités estivales touristiques, culturelles et sportives

Calendrier des manifestations estivales dans Félines	14
Le concert de musique classique du Festival de la Chaise-Dieu	16

Les services

Le Bibliobus	17
La MAM : départ en retraite d'Odile ROCIPON	18
L'école de Félines : initiation au tir à l'arc	19
La nouvelle Charte du Parc Naturel Régional du Livradois-Forez	20
Le CPTS : attention à la canicule	22

La vie associative

Bal des jeunes organisé par le Comité d'Animation	23
Concours de belote de l'Association des Parents d'élèves	24
Le repas des bénévoles proposé par le Comité d'Animation	25

Le coin détente et plaisir

Page de jeux et recette	26
Recette	27

ÉTAT CIVIL 2024

BIENVENUE AUX BÉBÉS DE L'ANNÉE



LAGARTO Alyssa née le 22 janvier 2024

MISSONNIER Antoine, Jean, Bernard né le 08 juin 2024

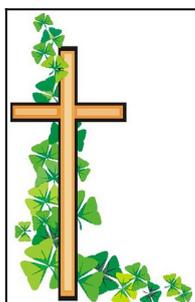
ILS NOUS ONT QUITTÉS

DUFOUR Annie Odette Augusta décédée le 01 janvier 2024

PARENT Patrick Louis décédé le 29 juillet 2024

RODIER Jean-Louis Clément décédé le 20 août 2024

CHARROIN Roger Marc décédé le 29 octobre 2024



LE BUDGET 2025

Le budget a été voté par le Conseil Municipal et **a été adopté le 12 avril 2025.**

**Il est divisé en deux parties : une section de fonctionnement et une section d'investissement.
Le budget est à l'équilibre tant au niveau du fonctionnement qu'au niveau investissement.**

Les dépenses de fonctionnement

Les principales charges à caractère général représentent au total la somme de **202 277,27 €**
(Liste non exhaustive)

	Compte administratif 2024	Budget 2025
Électricité, eau	12 852,65 €	17 000,00 €
Combustibles, carburants	14 431,65 €	17 500,00 €
Prestations de services (contrats déneigement, ramassage, informatique, éclairage public...)	13 182,59 €	19 500,00 €
Fournitures administratives, scolaires, voirie...	2 862,05 €	5 000,00 €
Frais postaux et télécommunication	4 401,97 €	5 500,00 €
Fournitures d'entretien et petits équipements	7 691,81 €	12 277,27 €
Entretien des bâtiments et voirie	23 196,63 €	29 800,00 €
Maintenance (informatique et divers)	7 186,57 €	9 000,00 €
Primes d'assurance	12 899,31 €	14 500,00 €
Administration des impôts	8 024,00 €	8 400,00 €
Rémunération d'intermédiaires et honoraires (notaires...)	1 685,01 €	3 500,00 €
Remboursement de frais partagés avec la Commune de Sembadel	27 538,73 €	32 000,00 €
Publicité, publications, fêtes et cérémonies	16 874,84 €	15 000,00 €
Frais bancaires et cotisations diverses	4 307,05 €	5 300,00 €

Les charges de personnel titulaire et non titulaire représentent au total la somme de **146 050 €**

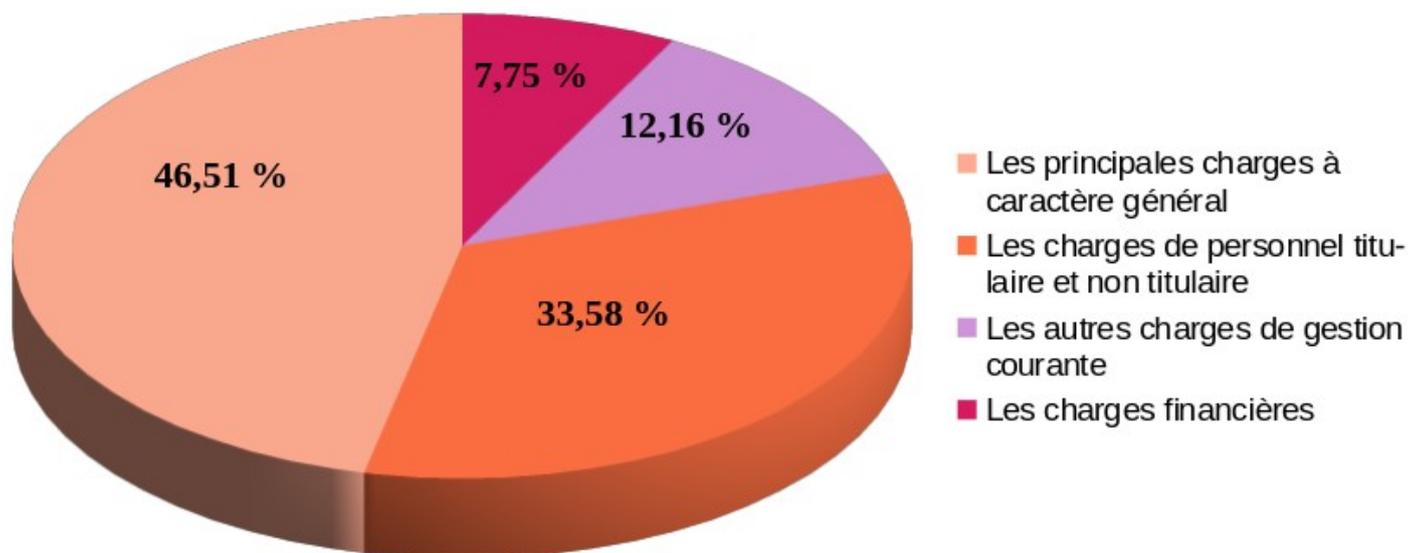
Les charges de personnel	134 995,75 €	146 050,00 €
--------------------------	--------------	--------------

Les autres charges de gestion courante représentent au total la somme de **52 900 €**
(Liste non exhaustive)

Indemnités des élus charges comprises	32 228,60 €	34 000,00 €
Subvention de fonctionnement aux associations	8 000,00 €	7 200,00 €
Contributions aux organismes de regroupement (régie des transports, CCAS)	6 635,00 €	9 500,00 €

Les charges financières représentent au total la somme de **33 729,52 €**

Intérêts des emprunts	15 826,72 €	19 500,00 €
Dotation aux amortissements	2 229,52 €	2 229,52 €
Virement à la section d'investissement		12 000,00 €



TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 434 956,79 €

Les recettes de fonctionnement

Résultat

Résultat antérieur reporté		19 046,79 €
----------------------------	--	-------------

Les produits des services municipaux payants représentent au total la somme de **39 550 €**
(liste non exhaustive)

Redevances et concessions	13 799,96 €	13 650,00 €
Mise à disposition du personnel	14 920,20 €	9 000,00 €
Indemnisation de la Communauté d'Agglomération du Puy en Velay pour le ramassage scolaire	14 685,00 €	15 500,00 €

Les impôts et taxes représentent au total la somme de **185 100 €**

FNGIR (Fonds Nationaux de garantie Individuelles des Ressources)	21 817,00 €	21 800,00 €
FPIC (Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales)	6 676,00 €	6 700,00 €
Taxe additionnelle aux droits de mutation	12 215,95 €	12 000,00 €
Impôts locaux (soit une moyenne de 415,38 € par habitant)	135 440,00 €	135 000,00 €
Attribution de compensation (Communauté d'Agglomération du Puy en Velay)	9 621,00 €	9 600,00 €

Les dotations, participations et subventions représentent au total la somme de **129 050 €**

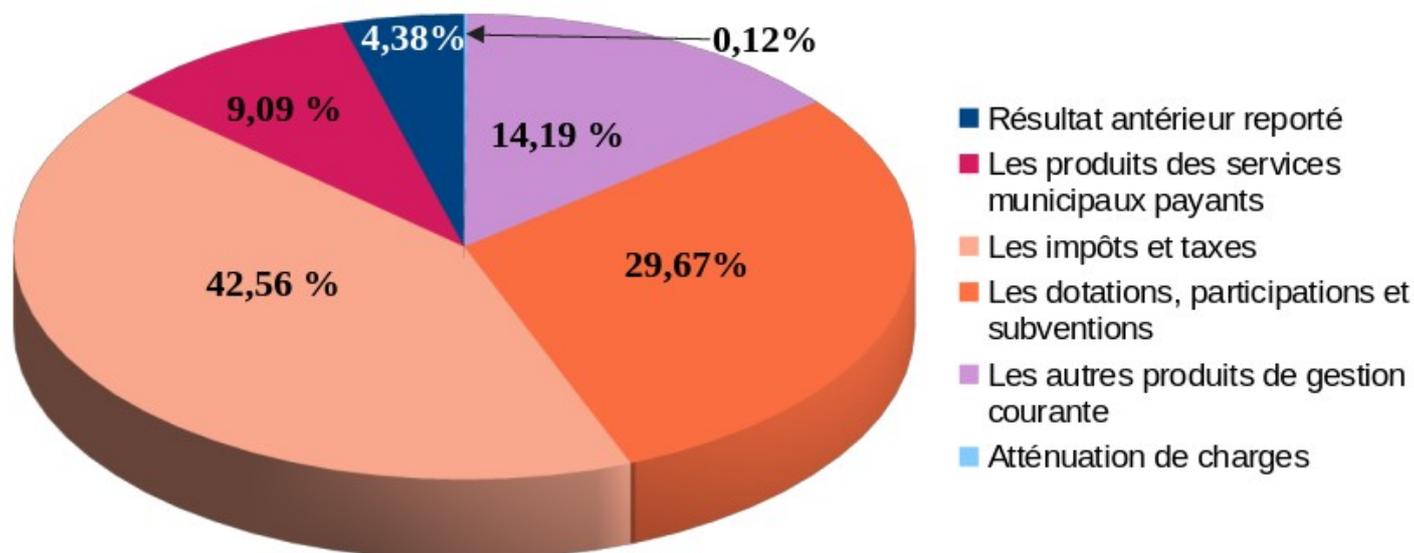
Dotation forfaitaire	73 667,00 €	73 500,00 €
Dotation solidarité rurale	36 132,00 €	35 000,00 €
Dotation aux élus locaux	14 486,00 €	14 500,00 €
FCTVA	1 825,94 €	1 050,00 €
Compensation au titre des exonérations des taxes foncières	4 619,00 €	4 500,00 €
Autres participations	1 490,12 €	500,00 €

Les autres produits de gestion courante représentent au total la somme de **61700 €**
(Liste non exhaustive)

Revenus des immeubles (loyers)	61 376,93 €	61 300,00 €
--------------------------------	-------------	-------------

Atténuation de charges représente au total la somme de **510 €**

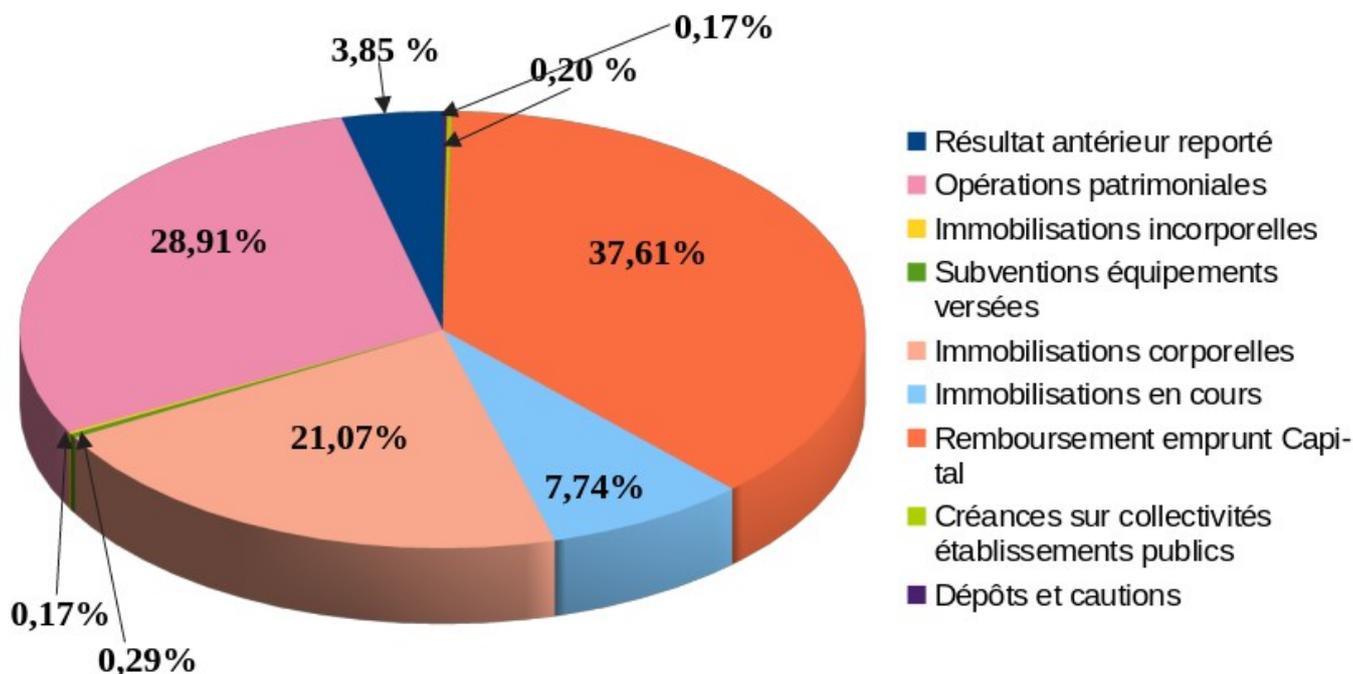
Remboursement rémunérations personnels		500,00 €
Produits financiers		10,00 €



TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 434 956,79 €

Les principales dépenses d'investissement

(liste non exhaustive)	Compte administratif 2024	Budget 2025
Résultat antérieur reporté	23 993,29 €	45 832,03 €
Opérations patrimoniales	55 829,80 €	344 475,49 €
Immobilisations incorporelles (documents urbanisme, étude thermique Maison du Bourg...)	13 892,52 €	2 000,00 €
Subventions équipements versées (projet infrastructures, biens mobiliers et matériels...)	0	3 500,00 €
Immobilisations corporelles dont * Travaux sylvicoles sur biens communaux : 20 000€ * Travaux réseaux voirie (Auffour): 191 686,83 €	67 070,76 €	251 025,06 €
Immobilisations en cours hors opérations dont * Immobilisations corporelles en cours dont travaux de voirie communale et travaux de bâtiments 16 741,97 €	246 930,66 €	92 241,97 €
Remboursement Emprunt Capital	47 295,74 €	448 100,00 €
Créances sur collectivités établissements publics	2 324,37 €	2 324,36 €
Dépôts et cautions	1 056,69 €	2 000,00 €

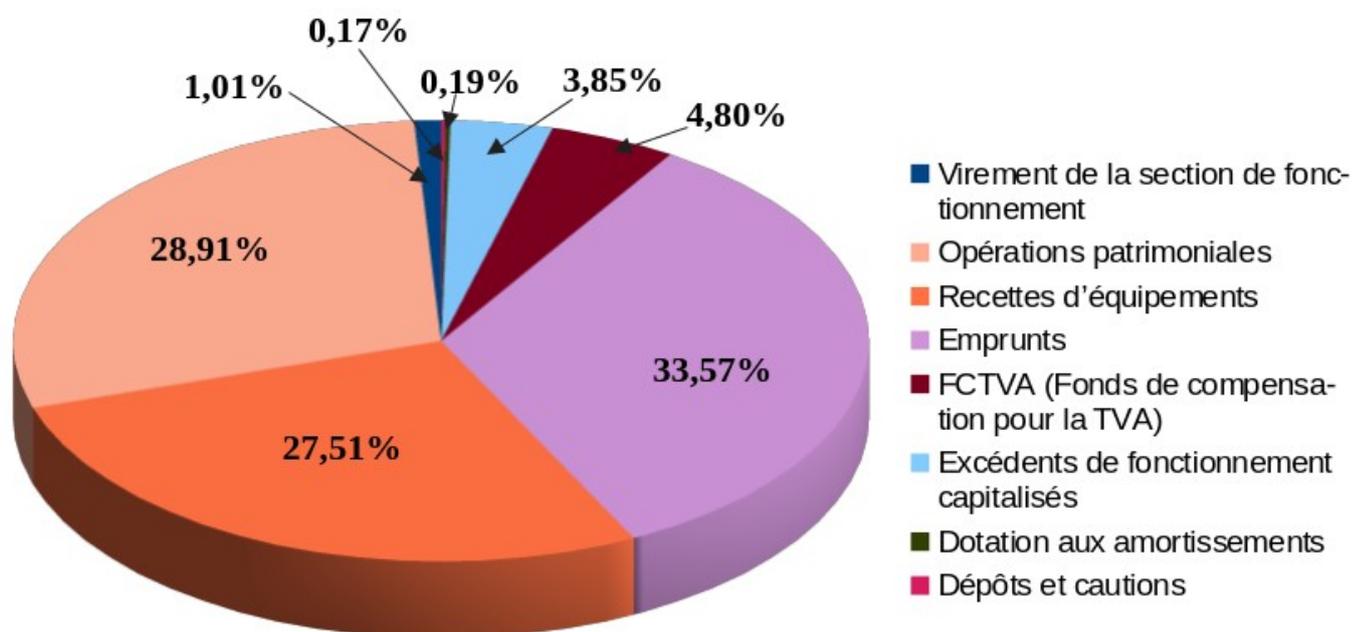


TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 1 191 498,91 €

Les principales recettes d'investissement

(liste non exhaustive)

Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	12 000,00 €
Opérations patrimoniales	55 829,80 €	344 475,49 €
Recettes d'équipements * Reste à réaliser subventions d'investissement (réhabilitation couvent et aménagements extérieurs) : 228 280,08 € * Subventions d'investissement voirie Auffour : 99 486,60 €	133 812,60 €	327 766,68 €
Emprunts	0,00 €	400 000,00 €
FCTVA (Fonds de compensation pour la TVA)	3 262,47 €	57 195,19 €
Excédents de fonctionnement capitalisés	215 757,59 €	45 832,03 €
Dotation aux amortissements	2 229,52 €	2 229,52 €
Dépôts et cautions	1 769,82 €	2 000,00 €



TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT 1 191 498,91 €

Cérémonie des vœux 2025

Le dimanche 26 janvier 2025, la salle des fêtes de Félines a accueilli la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire et de son équipe municipale. Ce moment a permis de revenir sur les événements de l'année écoulée, d'évoquer les perspectives à venir et de partager un temps de convivialité avec les habitants.

Une commune à la démographie croissante



En ouverture de son discours, le maire a présenté ses vœux les plus sincères de santé, de réussite et de solidarité à la population. Il a eu une pensée pour les familles endeuillées, les personnes malades ou isolées, et a souhaité la bienvenue aux nouveaux foyers venus s'installer à Félines. En 2024, huit jeunes ménages ont rejoint la commune et deux naissances ont également été enregistrées.

Il a ensuite évoqué un contexte national et international marqué par une instabilité politique et

financière, la poursuite des conflits aux portes de l'Europe, et la multiplication des catastrophes naturelles. Malgré cela, 2024 a aussi connu des moments d'espoir, comme la réussite des Jeux Olympiques de Paris et la réouverture de Notre-Dame de Paris.

Des projets structurants pour Félines

À l'échelle locale, deux projets majeurs ont marqué l'année. Le premier, très débattu, fut l'adoption de la carte communale partielle. 193 contributions ont été portées à l'enquête publique, et le Préfet a validé le projet le 17 juillet 2024. Ce document d'urbanisme devient un outil essentiel pour guider le développement de la commune, tant en matière d'habitat que d'économie.



Le second grand chantier fut l'aménagement des extérieurs de l'ancien couvent : construction d'abris pour véhicules, aménagements paysagers et création de toilettes publiques ont permis de finaliser le chantier de réhabilitation globale de ce bâtiment. Pour un montant total de 313 000 €, financé à 80 % par des subventions. L'ensemble de la réhabilitation du couvent représente un investissement de 1,5 million d'euros, couvert également à 80 % par des aides. L'autofinancement des 20 % restants repose sur un prêt amorti par les loyers des appartements : une opération neutre pour les finances communales.

En parallèle, d'autres travaux ont été réalisés : réfection de voirie (30 000 €), entretien courant des chemins ruraux...

Philippe Meyzonet a rappelé la stabilité budgétaire de la commune, avec un effort particulier pour maintenir les taux d'imposition communaux inchangés depuis 1995.

Cap sur 2025 : une dynamique qui se poursuit

Pour l'année 2025, plusieurs projets sont lancés :

- La réfection complète des voiries du village d'Auffour, avec travaux sur les réseaux d'eau et d'assainissement. Des subventions de l'État (DETR) et du Département (CAP 43) ont été obtenues.
- La participation à une route forestière partagée avec Chomelix.
- Le reboisement des biens communaux, pour renforcer le patrimoine forestier de la commune.

- La modernisation du matériel informatique de la mairie.
- Deux études majeures seront également engagées pour le bâtiment Tissandier : l'une sur la création d'un réseau de chaleur au bois, l'autre sur l'avenir et la réaffectation du bâtiment. La SPL du Velay apportera un accompagnement technique sur ce dossier.

Le maire a rappelé les changements intervenus à la tête de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay suite au décès brutal de Michel Joubert, remplacé promptement par Michel Chapuis. L'agglomération dispose de compétences élargies, qui gère désormais les déchets, les transports, les réseaux d'eau, l'économie, la culture ou encore le tourisme.

Dans le domaine des déchets, le SICTOM des Monts du Forez a été dissout au profit du Centre Technique du Relais-agglo du Plateau (CTRP) situé à Craponne-sur-Arzon. Les containers jaunes et bleus ont également fusionné pour simplifier les consignes de tri.

Dans le domaine touristique, l'agglomération a soutenu la création d'une signalétique pour les circuits équestres et sportifs. Elle accueillera en août 2025 les Championnats du monde d'endurance équestre à Jullianges. L'Auberge de Chamborne fera l'objet de travaux pris en charge par l'agglomération afin d'attirer la reprise du fonds de commerce par de nouveaux gérants.

Félines travaillera aussi avec l'agglomération sur le développement de la zone d'activités au nord de Chamborne en lien avec la filière bois.

Vie communale et associative : une richesse à préserver

Le maire a tenu à remercier chaleureusement l'ensemble des associations communales, très actives, ainsi que notre enseignant et le personnel communal. Il a rappelé l'importance de l'Agence postale et du point numérique accessible à tous et des services partagés avec Sembadel tel que la MAM. Il a également remercié l'ensemble des associations cantonales qui interviennent sur la commune pour proposer des activités sportives et culturelles.

Côté animations, la commune accueille régulièrement Ciné Parc et propose des expositions dans l'ancienne chapelle du Couvent. Un événement notable à venir : un concert de musique classique du Festival de La Chaise-Dieu se tiendra le **vendredi 29 août 2025 à 18 heures dans l'église.**

Engagements, reconnaissance et avenir

Philippe Meyzonet a conclu en évoquant son engagement de longue date. Il a réaffirmé sa volonté de poursuivre, avec son équipe municipale, les actions en faveur du développement et du bien-être des Félinois.

Enfin, deux habitants ont été mis à l'honneur pour leur engagement associatif :

- **Jean Ligonie**, décoré de la Médaille de bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif pour son investissement depuis 1965 en tant que membre bénévole auprès de l'association des Donneurs de Sang de la Chaise-Dieu ainsi que du Comité des Fêtes, devenu ensuite Comité d'Animation de Félines.
- **Béatrice Darle**, médaillée dans l'échelon bronze également, pour son engagement dans plusieurs communes du secteur.



La cérémonie s'est achevée par un apéritif convivial réunissant élu et habitants dans un esprit de partage et de confiance pour l'avenir.

LA CHASSE AUX ŒUFS

La chasse aux œufs est une activité emblématique qui se déroule chaque année le dimanche de Pâques. Les enfants attendent d'ailleurs ce moment avec impatience. Ils sont en effet tout excités à l'idée de partir en quête de chocolats cachés soigneusement.



Le CCAS de Félines et l'Association des Parents d'Élèves de Félines Sembadel ont invité tous les enfants de la commune et des deux écoles à participer à la chasse aux œufs qui s'est déroulée le samedi 19 avril 2025 dans le bourg Félinois.

Le temps n'était pas très lumineux mais cela n'a pas empêché les petits et les grands, dans la joie et la bonne humeur de partir à la recherche des douceurs sucrées. Une pluie de chocolat s'est éparpillée sur le devant de l'église, sur le terrain de pétanque, le long des maisons et jusque dans la cour du couvent.



Les enfants ont récolté énormément de friandises. Tous les œufs ont été partagés. Tous les enfants, après un goûter offert par la municipalité et l'APE, sont repartis fiers de cette matinée.



COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Il y a 80 ans jour pour jour, le 8 mai 1945, l'Europe s'éveillait dans un silence inédit. Un silence sans tirs, sans cris de détresse, sans bombardements. Et alors s'est élevé un souffle : celui de la **paix** retrouvée. Après plus de cinq années de **guerre** totale, l'Allemagne nazie capitulait. Le conflit mondial le plus meurtrier de l'histoire moderne prenait fin sur notre continent.

Ce jour-là, partout en France, dans les rues de Paris comme dans les ruelles de notre commune, les larmes ont coulé que ce soit de soulagement ou de bonheur intense, parfois aussi mêlées aux larmes du deuil. Car si la paix revenait, rien ne pouvait effacer les cicatrices, ni ramener les absents. Le 8 mai est un jour de **victoire**, mais c'est aussi un jour de mémoire, de recueillement, et d'engagement. Nous sommes ici pour nous souvenir, pour transmettre et affirmer haut et fort que ce qui s'est passé alors ne doit plus jamais se reproduire.

La Seconde Guerre mondiale fut bien plus qu'un affrontement entre nations. Ce fut une plongée dans les abîmes de la barbarie humaine, la victoire du **fanatisme** sur la raison, de la haine viscérale sur l'humanité, du mensonge sur la vérité. Cette guerre fut marquée par un **antisémitisme** institutionnalisé, par la persécution méthodique et l'extermination industrialisée de tout un peuple. Six millions de Juifs furent assassinés parce qu'ils l'étaient. S'y rajoutent les tziganes, les résistants, les homosexuels, les handicapés, tous ceux que le régime nazi avait décidé d'exclure et d'anéantir. En plus des soldats tombés dans l'anonymat des tranchées, des civils morts dans les bombardements et en conséquence des familles brisées à jamais.

Ici, dans notre commune, comme partout en France, la guerre a laissé des traces durables. Des noms sur le monument aux morts. Des souvenirs dans les cœurs. Des récits transmis de génération en génération. Certains ont combattu l'ennemi brutal et monstrueux. D'autres ont résisté, dans le silence de la clandestinité. Beaucoup ont souffert. Et tous, sans exception, ont vu leur vie meurtrie pour toujours.

Face à la barbarie, face à l'occupation, face à la terreur, des hommes et des femmes intrépides ont trouvé en eux des ressources incroyables et le courage de dire non :

Non à la soumission. Non à l'oubli. Non à la résignation.

Ils ont risqué leur vie pour que la nôtre puisse un jour être libre en démocratie. Aujourd'hui, 80 ans plus tard, cette liberté n'est pas une évidence. Elle est une chance, une responsabilité, une exigence. Car les menaces, elles, n'ont pas disparu. Le monde reste secoué par des **conflits**, anciens ou nouveaux, parfois à nos portes. Le **terrorisme** continue de frapper dans des attentats aveugles, au nom d'idéologies dévoyées, le **fanatisme** renaît parfois dans nos rues, parfois sur les réseaux sociaux où l'on manipule les esprits, parfois dans les mots extrêmes de ceux qui cherchent à diviser le pays. Et l'**antisémitisme**, que nous pensions relégué dans le passé, connaît des résurgences nauséabondes et honteuses. C'est pourquoi, mes chers concitoyens, commémorer le 8 mai n'est pas un rituel figé, une simple cérémonie de plus. C'est un acte de résistance contre l'oubli. C'est un engagement collectif pour défendre les valeurs qui ont triomphé en 1945 : la dignité humaine, la liberté, la tolérance, la démocratie.

Je m'adresse maintenant à vous, les jeunes présents ici. Vous qui n'avez pas connu la guerre, et c'est heureux. Vous êtes les héritiers d'un passé qui ne vous appartient pas, mais dont vous en avez la charge car vous êtes la mémoire vivante de demain. Ne laissez jamais les discours de haine s'installer sans réponse et les discriminations s'imposer dans l'indifférence. Soyez les veilleurs de notre paix commune. Soyez les porteurs de la mémoire et de la vigilance permanente.

Car la paix n'est pas l'absence de guerre.

La paix, c'est le refus de la haine.

La paix, c'est le respect de la dignité de chacun.

La paix, c'est le courage de parler quand il serait plus facile de se taire.

La paix, c'est le fruit de l'intelligence et du cœur.



Aujourd'hui, nous honorons les morts, nous célébrons les survivants, et nous nous engageons pour les vivants. Nous leur devons de continuer à nous souvenir, mais surtout à faire perdurer cette mémoire dans nos actes, nos choix, notre manière de faire société.

Alors, en ce 8 mai 2025, je souhaite que cette commémoration s'adresse à tous nos anciens soldats et je veux dédier cette cérémonie à notre camarade Jean-Louis RODIER, ancien combattant de la guerre d'Algérie qui nous a quitté l'été dernier. A son épouse qui vit des moments difficiles actuellement, à sa fille ici présente que je remercie d'être parmi nous et qui traverse également une période pénible. Sachez que notre pensée est avec vous, nous vous assurons de notre profonde amitié avec le souvenir de Jean-Louis qui perdure, de ce qu'il a été pour notre commune, notre pays et pour nous tous. Nous n'oublierons jamais sa joie de vivre et son humour. Je vous invite également tous à penser à ceux qui sont tombés, ceux qui ont résisté, ceux qui ont reconstruit notre beau pays ainsi qu'à ceux qui vivent aujourd'hui dans des zones de guerre ou sous cette lourde menace. Enfin, je vous convie aussi à regarder vers l'avenir, non pas avec crainte, mais avec le sens des responsabilités.

La **Victoire** de 1945 fut celle des armes, mais aussi celle des consciences. À nous d'en être dignes.

« Le dormeur du Val » est un poème où Rimbaud exprime sa vision critique des conflits armés et leur impact dévastateur sur la jeunesse. Le sonnet qui oppose la beauté tranquille de la nature et la violence inouïe de la guerre a ensuite été récité par les élèves de l'école et leur maître Laurent CHANUT. Cette lecture a clôturé la cérémonie.



**Vive la mémoire.
Vive la paix.
Vive la République.
Et vive la France.**

LE VILLAGE D'AUFFOUR

Depuis début juin, d'importants travaux de réfection de la voirie sont en cours au village d'Auffour. Dans un premier temps, la création de réseau d'eaux pluviales a été entreprise par la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay qui a, rappelons le, la compétence des réseaux d'eau et d'assainissement. Ces travaux essentiels permettront une meilleure gestion des eaux de ruissellement, limitant ainsi les risques de dégradation de la voirie. Le coût de cette opération s'élève à 53 192 €, pris en charge à parts égales entre la



Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay (50 %) et la commune de Félines (50 %). Très prochainement, la réfection de la voirie va avoir lieu avec la mise en œuvre des enrobés. Pour ce chantier, la commune a donné la maîtrise d'œuvre au cabinet AB2R, tandis que les travaux ont été confiés à l'entreprise BROCC TR à l'issue d'un appel d'offre, pour un montant total de 143 372,92 €. L'entreprise MALFANT TP va également intervenir sur une partie des travaux en sous-traitance de BROCC TR. Une subvention DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) ainsi qu'une subvention

départementale grâce au dispositif CAP43 ont été obtenues pour un montant de 99 486,60€.

La municipalité remercie les riverains pour leur patience et leur compréhension durant le temps des travaux.

LA MAISON DU BOURG

Un changement des menuiseries extérieures va être entreprise en fin d'année. Elles auront un triple vitrage et leur aspect sera à l'intérieur en bois et à l'extérieur en aluminium. Des devis vont être demandés ainsi que des demandes de subventions ont été sollicitées auprès du Département, de la Région et de l'État.



Programmation de la saison estivale 2025 à Félines

De juillet à septembre, venez découvrir les animations sur notre commune. Au programme, de la musique, du sport, de la culture et bien d'autres activités.

L'Association Histoire et Patrimoine qui ouvre les portes de la Chapelle de l'ancien couvent pour son exposition temporaire intitulée : « Les baptêmes communions et dévotions populaires ».
JUILLET À SEPTEMBRE 2025



La Fête d'été avec brocante, VTT courses, randonnée pédestre, pétanque, repas champêtre sous chapiteau et la course de caisses à savon.
DIMANCHE 20 JUILLET 2025



Le Jardin des Fées organise son premier festival. Marché d'artisans, Balade de l'étrange, ateliers divers, animations, concerts, jeux, conférences.
DIMANCHE 10 AOÛT 2025



L'endurance équestre aura lieu du **MERCREDI 30 JUILLET AU JEUDI 7 AOÛT 2025** et passera sur la commune



Concert de la Chaise-Dieu sur Félines
VENDREDI 29 AOÛT 2025 à 18h30



Cinéma « Le Répondeur »
VENDREDI 25 JUILLET 2025 à 20h30



La Fête Patronale avec son défilé de chars fleuris, ses manèges pour les petits et les grands, son feu d'artifice,
WEEK-END DU 20 et 21 SEPTEMBRE 2025



La fête d'été du 20 juillet 2025 : 21^{ème} édition des Sources de la Borne avec 3 courses dont 1 enfant, 3 randonnées VTT et 3 randonnées pédestres pour découvrir les magnifiques paysages environnants. Des animations en journée : vide-grenier, repas, pétanque, courses caisse à savon.

La fête patronale du 20 et 21 septembre 2025 : Défilé de chars fleuris, courses de caisses à savon....

Association Histoire et patrimoine : Admirez les trouvailles et objets témoins d'une époque révolue à travers les baptêmes, communions et dévotions populaires d'autrefois, les samedis et dimanches en visites guidées du 15 juin au 28 septembre, de 14h30 à 18h.



Le Jardin des Fées dimanche 10 août 2025 : Partez pour une journée magique qui invite petits et grands à plonger dans l'univers féérique des légendes et contes traditionnels au programme riche et varié, mêlant expo, animations, ateliers créatifs, contes, spectacles vivants.



Endurance équestre passera dans Félines entre le 30/07 et le 07/08/2025 : l'hippodrome de Julliangues, sur le canton de Craponne-sur-Arzon, est situé dans un cadre champêtre magnifique, idéal pour passer une agréable journée en famille. Ce champ de courses, auparavant sur piste en herbe avec corde à gauche, a été totalement aménagé en 1992 pour laisser place à une piste de trot en mâchefer renommée pour satisfaire drivers, entraîneurs, et propriétaires, et classée récemment en deuxième catégorie. Chaque année, le championnat de France d'endurance équestre se déroule au départ de l'hippodrome. Le balisage permanent a été réalisé par la Communauté d'Agglomération du Puy en Velay pour la première fois et restera en place pour les prochaines années. Le 2 août 2025, l'hippodrome accueillera pour une nouvelle édition le championnat du monde du concours international d'endurance équestre. L'endurance est la discipline équestre la plus ancienne : elle puise ses racines dans les anciennes cultures lorsque les hommes parcouraient des milliers de kilomètres avec les chevaux. Dans les années 70 et 80, l'endurance est devenue un sport de compétition moderne dans sa forme actuelle. Il s'agit pour les cavaliers de parcourir le plus rapidement possible avec leurs chevaux une distance donnée pouvant atteindre 160 km par jour. L'endurance équestre pratiquée individuellement ou en équipe est caractérisée par des épreuves d'extérieur courues à vitesse imposée ou libre sur un itinéraire balisé avec des examens vétérinaires validant la capacité du cheval à parcourir de longues distances. Le défi consiste ainsi à utiliser une tactique intelligente et à bien gérer les forces de sa monture.



1h42 | Comédie | Réalisé par Fabienne Godet
Écrit par Fabienne Godet, Claire Barré
Avec Salif Cissé, Denis Podalydès, Aure Atika

Baptiste, imitateur de talent, ne parvient pas à vivre de son art. Un jour, il est approché par Pierre Chozène, romancier célèbre mais discret, constamment dérangé par les appels incessants de son éditeur, sa fille, son ex-femme...





DISPOSITIF GÉNÉRATION CHAISE DIEU

Le dispositif Génération Chaise-Dieu revient pour la troisième année consécutive, étant désormais un marqueur fort du Festival.

Conseillés par le violoniste Pierre Fouchenneret, l'altiste Lise Berthaud et le pianiste Romain Descharmes, quatre ensembles de musique de chambre seront accueillis en résidence durant les 11 jours de festival et proposeront ainsi des masterclass publiques dans différents lieux de La Chaise-Dieu (lieux et horaires communiqués ultérieurement). En complément de ces cours, les jeunes ensembles se produiront chaque jour à 18 h dans une des communes partenaires du projet.

Ainsi, ils seront présents le vendredi 22 août à Saint-Bonnet-le-Chastel, le samedi 23 août à Dunières et à Esteil, le dimanche 24 août à Saugues et à Marsac-en-Livradois ; le lundi 25 août au Vernet-Chaméane et à Polignac ; le mardi 26 août à Arlanc et à Chamalières-sur-Loire ; le mercredi 27 août à Lavoûte-Chilhac et à Yssingeaux ; le jeudi 28 août à Lavaudieu et à Chadrac ; le vendredi 29 août à Félines et Saint-Pierre-Eynac. Ils se produiront enfin tous ensemble lors d'un concert d'exception à l'auditorium Cziffra le samedi 30 août à 17 h 30 (concert n° 32).

LE BIBLIOBUS



Le Bibliobus a pour mission de promouvoir la lecture, l'accès à la culture et à l'information pour la population de la région qu'il dessert. Il offre une collection variée et actuelle en collaboration avec d'autres institutions culturelles.

En favorisant l'accès d'un large public à la lecture et à l'information, le Bibliobus répond aux éventuels problèmes de mobilité ou de motivation réduite à la lecture. Il est un véritable service de proximité et s'inscrit dans une complémentarité de l'offre en matière de bibliothèque.

Le **Bibliobus** est passé le premier avril 2025. Il stationne devant l'agence postale toute la matinée. Deux fois par an, le bibliobus de la médiathèque départementale de la Haute-Loire, s'arrête dans les communes. Une halte pour enrichir les collections et échanger avec les acteurs impliqués. Le prochain passage aura lieu le 30 septembre 2025. Le **MUSIBUS** s'arrêtera le 13 octobre 2025.



Départ à la retraite

L'importance de la petite enfance est aujourd'hui unanimement reconnue : les assistantes maternelles, premier mode d'accueil en France, y jouent donc un rôle essentiel. Participer à l'éducation de petits enfants en occupant une place importante dans leur cœur est extrêmement gratifiant. Il est fréquent que le contact perdue entre des adolescents ou des jeunes adultes et leur nounou.

« Loin de yeux mais près du cœur », cette jolie formule correspond pleinement à ce métier.

Et c'est ainsi qu'Odile Rocipon, assistante maternelle ayant fait valoir ses droits à la retraite, a été fêtée le 1^{er} février 2025. La réception s'est déroulée dans l'ancienne gare de Sembadel avec la plupart des enfants qu'elle a pris en charge là durant une quinzaine d'années. Depuis Nesta, 15 ans jusqu'à Kataleya et Louise, 10 mois, tous les enfants et leurs parents ont tenu à être présents pour la remercier de son investissement et de son savoir-faire auprès des tout-petits.



Roland Gobet, Maire de Sembadel et Philippe Meyzonet Maire de Félines ont souhaité une excellente retraite à Odile qui s'est beaucoup investie dans son travail, ils ont aussi accueilli Manon Comte qui va la remplacer. Ils ont tenu à rappeler que la MAM créée en 2019, est liée à une demande conjointe d'Odile Rocipon et de sa collègue Aurélie Delabarre qui souhaitaient un lieu de vie pour les petits enfants des deux communes où ils pourraient s'épanouir et se socialiser en permettant aux nounous de s'investir pleinement dans un cadre idéal. Depuis, le succès est au rendez-vous et les parents qui veulent une place doivent réserver longtemps à l'avance.

Un grand merci à Odile qui s'est bien occupée des petits avec professionnalisme en les entourant des meilleurs soins et bienvenue à Manon qui prend sa relève.



INITIATION AU TIR À L'ARC POUR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE FÉLINES

Nous sommes le 27 juin 2025, les élèves de l'école de Félines et leur maître Laurent CHANUT se sont emparés de flèches et d'arc.

Nouvelle activité de loisirs et sportive sur notre région. Le Battle arc est une activité de stratégie et d'adresse basée à Bellevue la Montagne et guidée par Gérard GARY.

Certains élèves ne pensaient pas réussir à tirer avec un arc. Avec gentillesse et les bons mots de Gérard GARY, dirigeant de la structure tir à l'arc, tous les élèves ont participé à un tournoi de lancé de flèches sur cibles. Précisons que les flèches étaient en caoutchouc et les cibles de gros boudins.

Les enfants étaient ravis de leur après midi.



Révision de la Charte du Parc naturel régional Livradois-Forez : un projet de territoire pour l'avenir

La Charte du Parc naturel régional Livradois-Forez est en cours de révision avec l'élaboration **d'un nouveau projet de territoire pour la période 2026-2041**. Passage obligé pour conserver le classement « Parc naturel régional » par décret ministériel, cette démarche s'inscrit dans la durée.

Arrêté par le Comité syndical du Parc en avril 2024 à l'issue de deux années de travail collaboratif des acteurs du territoire – dont des représentants des habitants – le projet de Charte 2026-2041 du Parc se donne **trois ambitions pour l'avenir** :

AMBITION 1 - UN TERRITOIRE SOLIDAIRE, SOBRE ET ÉPANOUISSANT

AMBITION 2 - DES BIENS COMMUNS PRÉSERVÉS POUR UN TERRITOIRE PLUS RÉSILIENT

AMBITION 3 - DES MODÈLES ÉCONOMIQUES REPENSÉS LOCALEMENT, FONDÉS SUR LES RICHESSES DU TERRITOIRE

Il s'agit de faire des transitions – notamment écologique et énergétique – une occasion de réorientation marquée, volontaire et optimiste, instillant la confiance. L'objectif des Parcs naturels régionaux est de **concilier préservation de l'environnement, développement des activités économiques et qualité de la vie** comme un tout qui se doit d'être harmonieux.

Projet **socialement vivable et économiquement viable**, la future Charte 2026-2041 du Parc est dans sa phase de finalisation avec une période d'examen et d'approbation au plan national et local. Cette phase devrait arriver à son terme à la fin du 1^{er} semestre 2026, période à laquelle le Premier ministre pourra réattribuer le classement « Parc naturel régional » au Livradois-Forez, par décret, **pour 15 ans**.

Le projet de Charte 2026-2041 du Parc a fait l'objet **d'avis favorables** de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, du Conseil national de protection de la nature, de la Préfète de région et de l'Autorité environnementale.

Après avoir été soumis à l'enquête publique au printemps 2025, le projet de Charte a ensuite fait l'objet d'ajustements et a été transmis en juin pour examen et avis du Ministère de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche (après consultation interministérielle).

Il fera ensuite l'objet d'un **vote des conseils municipaux**, des conseils communautaires et des Départements, avant délibération de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour demande de renouvellement du classement par décret du Premier ministre.

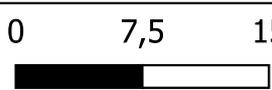
Pour **plus d'informations** relatives à l'élaboration de la Charte 2026-2041 du Parc Livradois-Forez :
<https://2041.parc-livradois-forez.org/>

La Charte a pour ambition de **fédérer 191 communes** réparties sur 14 intercommunalités et 4 départements étant le Puy-de-Dôme, la Haute-Loire, la Loire et l'Allier.



- - - Limite départementale

0 7,5 15 km



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La CPTS Nord Velay Forez agit pour prévenir les effets de la canicule auprès des publics fragiles

Face à la recrudescence des vagues de chaleur, la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Nord Velay Forez (NVF) lance une initiative innovante pour renforcer la prévention auprès des personnes âgées et des publics à risque : la création d'un **livret de sensibilisation à la canicule sous forme de bande dessinée**.

Ce projet « **Prévention de la canicule** » est le fruit du travail collectif d'un groupe réunissant une infirmière libérale et un élu local, engagés pour la santé publique et la solidarité territoriale. L'objectif : **diffuser des messages simples, accessibles et visuels** afin de **rappeler les bons réflexes à adopter en période de forte chaleur** (hydratation, maintien au frais, vigilance des proches, etc.).

Une action concrète et locale, fidèle à l'ADN de la CPTS NVF, qui rassemble professionnels de santé libéraux, hospitaliers et acteurs locaux autour d'un engagement commun : améliorer la santé sur le territoire. Soutenue par l'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône-Alpes et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Haute-Loire, cette action de prévention s'inscrit dans un contexte d'anticipation face aux conséquences du changement climatique.

Le livret est **disponible gratuitement** :

- Dans les **mairies sur le secteur** de la CPTS Nord Velay Forez
- Chez les **professionnels de santé et acteurs de soin du territoire**
- En **version numérique ou à la commande** sur notre site internet : www.cptsnvf.fr

Ensemble, protégeons nos aînés et les plus vulnérables.

Pour plus d'informations, contactez la CPTS NVF ou rendez-vous sur notre site web.

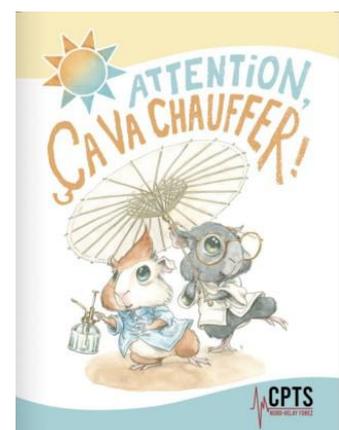
Contact :

CPTS Nord Velay Forez

Mail : coordinatrice@cptsnvf.fr

Tel : 06.33.82.45.30

Site internet : www.cptsnvf.fr



CPTS Nord Velay Forez

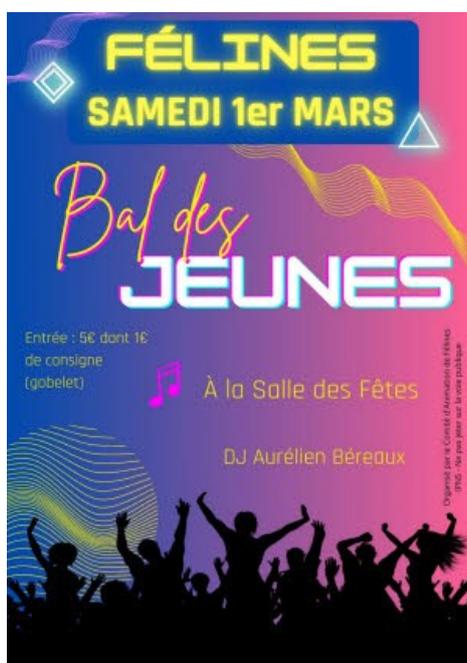
13 place du Marchedial, 43500 CRAPONNE SUR ARZON
Tel : 06 33 82 45 30 – Email : coordinatrice@cptsnvf.fr
Site internet : <https://cpts-nord-velay-forez.site-sante.fr>

QUAND LE BAL DES JEUNES NE FAIT PAS RECETTE...

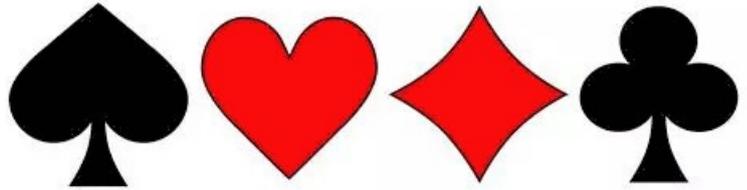
Est-ce à cause des applications de rencontre, des « apéros » entre copains qui se transforment en fête à domicile, où l'on invite qui l'on veut, avec la musique de son choix, que la jeunesse actuelle semble de moins en moins aimer sortir, et encore moins dans les lieux de fête traditionnels. La fermeture de 2 800 discothèques en France depuis les années 80 dont le célèbre réseau des « Macumba » qui a disparu récemment, est là pour le prouver. Il en est de même pour les bals traditionnels. Autrefois, c'était une occasion de rencontres, désormais, en ville ou à la campagne, il y a bien d'autres moyens pour se voir. Tout le monde a un portable, un véhicule et avec les réseaux sociaux, les contacts sont instantanés.

C'est sans doute pour ces raisons que le bal des jeunes organisé par le comité d'animation à Félines, qui a eu lieu le 1er mars 2025, n'a pas rencontré le succès escompté. Malgré la présence du DJ Aurélien Béreaux « DJ de qualité » et une communication efficace, l'événement n'a attiré qu'une soixantaine de participants à la salle des fêtes, située rue Rosalie-Maurin. Notons tout de même que la soirée s'est déroulée dans une ambiance très chaleureuse et conviviale.

Ce faible taux de participation a été décevant pour les organisateurs, qui espéraient une affluence plus importante lors de cet événement destiné à la jeunesse.



CONCOURS DE BELOTE



L'Association des Parents d'élèves de Félines et Sembadel a organisé son concours de belote le samedi 5 avril 2025 dans la salle des fêtes de Félines. 68 doublettes ont été primées cette année.



Comme à l'accoutumée, le préau de l'école de Félines fut réquisitionné afin d'accueillir tous les joueurs et joueuses de belote.



Afin de garder la forme, des pizzas, quiches et autres douceurs sucrées accompagnées de café, jus de fruits ont été confectionnées par les parents d'élèves.

REPAS DES BÉNÉVOLES

Le 27 avril dernier, le Comité d'animation de Félines a réuni ses bénévoles afin de les remercier pour leur contribution efficace au bon déroulement des manifestations tout au long de l'année. Un repas convivial s'est tenu dans la salle des fêtes de la commune.



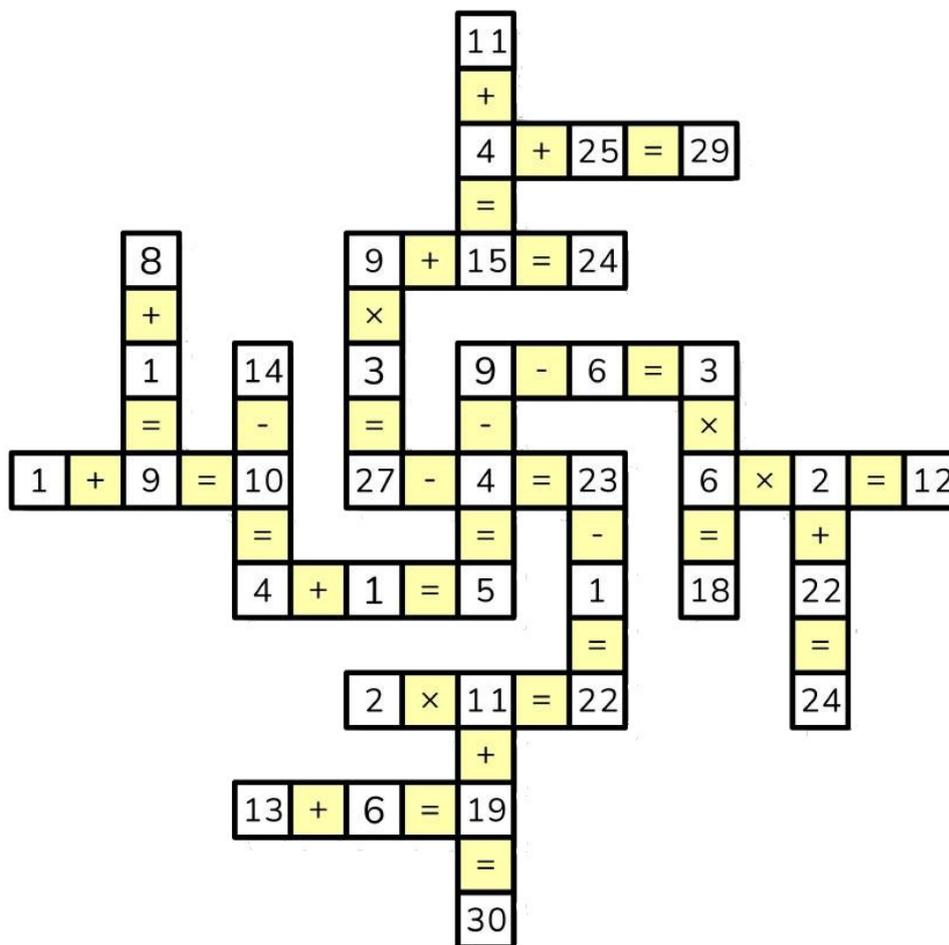
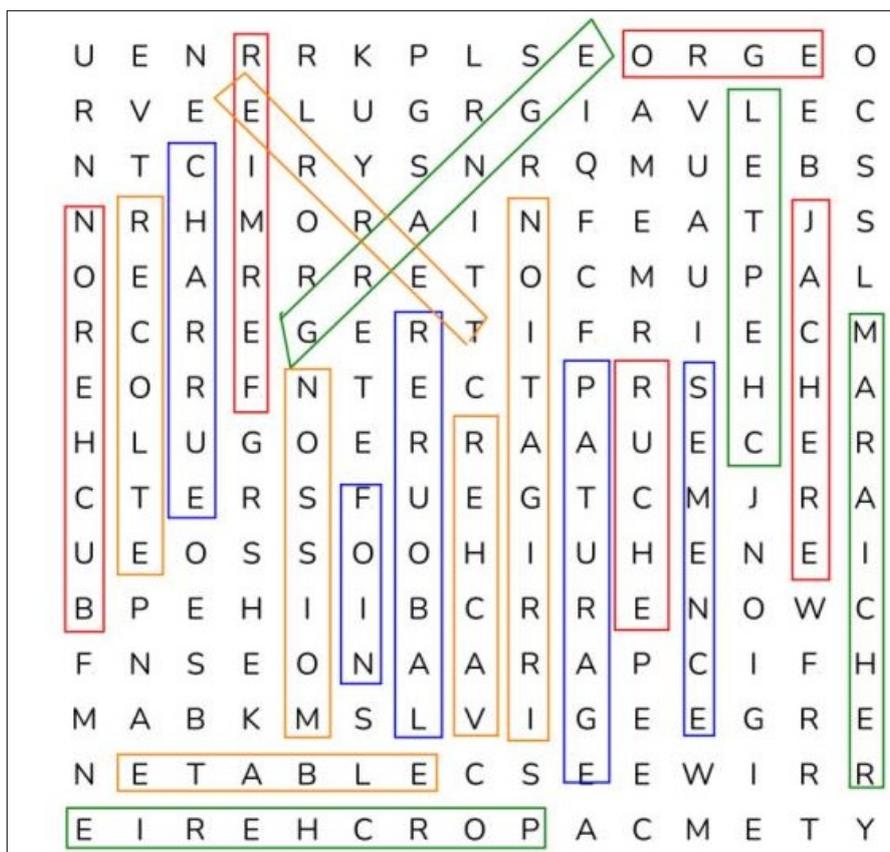
L'après midi, une animation surprise a accompagné le déroulement festif de la journée.



Cent repas ont été servis. Le matin, quelques membres du bureau et bénévoles étaient à pied d'œuvre dans la cour pour installer une tonnelle et les tables, puis pour dresser les couverts. Après un apéritif agréable, l'aligot - saucisse préparé par Yoann Debard a été fort apprécié. Et une surprise s'est également invitée un peu plus tard : Clara la magicienne, allant de table en table pour présenter ses numéros tout l'après-midi. La journée fort appréciée, compte parmi les moments réjouissants de l'année qui permet aux habitants de Félines de se retrouver et concourt à l'harmonie du village.

Page de jeux

résultats numéro précédent



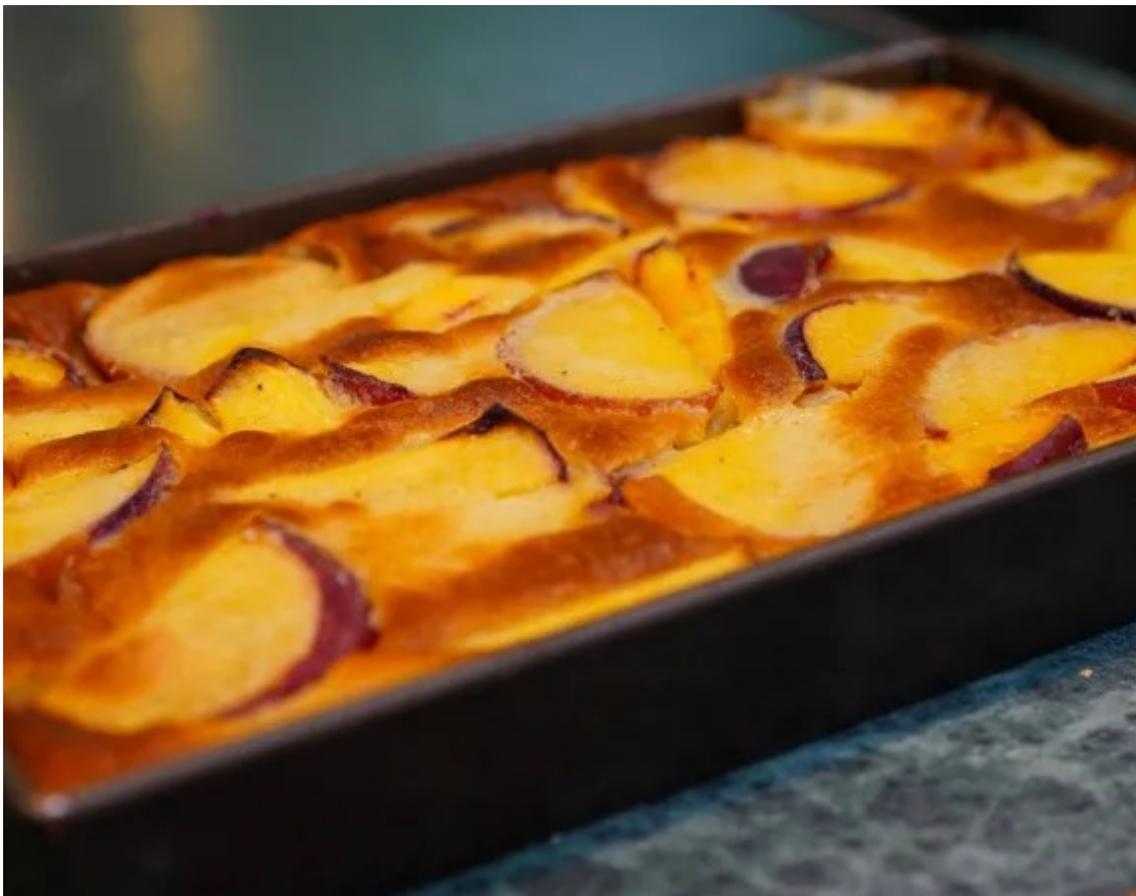
CLAFOUTIS AUX PÊCHES

Liste des ingrédients

- 5 pêches
- 3 œufs
- 2 cuil. à soupe de cassonade
- 30 g de beurre fondu
- 200 ml de lait
- 70 g de sucre
- 100 g de farine
- 1 sachet de sucre vanillé

Étapes de la recette

1. Découpez les pêches (ou autre fruits) en morceaux, et ajoutez la cassonade, mélangez dans un grand bol
2. Dans un autre bol, fouettez les œufs, le sucre, la vanille puis ajoutez le beurre fondu, le lait.
3. Ajoutez enfin la farine en tamisant
4. Répartissez les fruits dans un moule à gâteau, puis versez la préparation dessus
5. Si vous le souhaitez, saupoudrez de cassonade et d'amandes effilées puis enfournez 30 à 40 min à 180°C



Pour les plus gourmands, vous pouvez ajouter une boule de glace vanille et un soupçon de crème chantilly.

Bonne dégustation



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Philippe MEYZONET

Delphine MISSONNIER

Stéphane DARLE

Benoît DELABARRE

Véronique PIERRET

Comité de rédaction et conception	Commission communication, tourisme et sports
Photos	Commission communication, tourisme et sports
Mise en page	Véronique PIERRET
Impression	FORM'ACTUEL
Tirages	240 exemplaires

